



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 6 novembre 2018

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC, ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

187-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur:
3. Siege #2 Mme Desiree Tremblay: OUI
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: OUI
6. Siege #5 M Ivan Leblanc: OUI
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

188-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 2 octobre 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

189-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Andrea Lafleur d'assister la formation donnée par l'ADMQ à Gatineau le 5 décembre 2018 concernant les contrats municipaux. Le cout d'inscription est 307,00 \$. La municipalité payera aussi les frais de voyage et de repas selon le politique d'employé.

Adopté

190-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat de 4 pneus pour le camion d'urgence 9-1-1 de Remorque Lalonde. Le cout est \$1,842.40 incluant taxe installer et balancer.

Adopté

191-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat de 4 pneus pour le camion Ford F350 de la voirie de Remorque Lalonde. Le cout est \$1,173.71 incluant taxe installer et balancer.

Adopté

192-11-2018

Considérant qu'il y a une anomalie entre le ministère des ressources naturelles reformes cadastrales de certaines chemin appartenant à la municipalité de Otter Lake ;

Considérant que la municipalité d'Otter Lake a maintenu le chemin Richard, nouveau numéro cadastral 6 101 434 pendant plus de 10 années consécutives ;

Considérant que la municipalité d'Otter Lake a maintenu le chemin Proulx, nouveau numéro cadastral 5 056 438 pendant plus de 10 années consécutives ;

Considérant que la municipalité de Otter Lake a besoin faire notarié le transfert du chemin Richard et chemin Proulx avec le consentement du propriétaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

QUE la municipalité d'Otter Lake engage notaire Mireille Alary, pour préparer les documents nécessaires pour ce transaction et de transféré le lot 6 101 434 et le lot 5 056 438 comme décrit dans le plan cadastral du Québec à la municipalité de Otter Lake, et qu'on donne Kim Cartier-Villeneuve, Mairesse, l'autorisation de signer tous les documents nécessaire pour la transaction.

Adopté

193-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 300,00 \$ à Abigail Lavigne de l'École Pontiac High pour une bourse à leur collation de grades 2018.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

194-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise une dépense maximale de 200,00 \$ pour le service du jour de Souvenir 2018 qui aura lieu dimanche le 11 novembre après la messe vers midi. Café et collations seront servis après au centre récréatif d'Otter Lake.

Adopté

195-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise une dépense de 3,297.64 \$ taxe incluse pour faire les réparations nécessaires au système de chauffage dans le garage municipal. Le fournisseur est Plomberie Palmer selon leur soumission numéro 86.

Adopté

196-11-2018

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 1 – SCHEMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

- CONSIDÉRANT QUE la 5^{ème} année du premier schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminée le 9 octobre 2016;
- CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1^{er} Mai 2017;
- CONSIDÉRANT QUE la 1^{ère} année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminée le 30 Avril 2018;
- CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;
- CONSIDÉRANT QUE durant la période de transition ayant débutée le 10 octobre 2016 et se terminant lors de la date de la mise en vigueur du schéma révisé, le 1^{er} Mai 2017, la MRC et ses municipalités ont poursuivi les démarches pour conserver l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Il est proposé par CARLEN LAFLEUR et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 1 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre.

De plus, ce rapport inclura les démarches entreprises lors de la période de transition entre le premier schéma et le schéma révisé.

197-11-2018

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale crée l'obligation pour toutes les municipalités locales et les MRC d'adopter un Code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de celles-ci en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus;

ATTENDU QU'UNE avis de motion était donné le 2 octobre 2018 à une séance régulière du conseil et que le projet de règlement était présenté;

ATTENDU QU'UNE avis public était fait le 17 octobre 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité d'Otter Lake règlement numéro 02-09-2018. (Annexe A)

Adopté

198-11-2018

Travaux de réfection de la chaussée et ponceaux – Chemin Picanoc et Belmont

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locale (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites a l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Pontiac a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MINISTERE).

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PARL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

X l'estimation détaillée du coût des travaux;

POUR CE MOTIFS, sur la proposition de CARLEN LAFLEUR, appuyé par IVAN LEBLANC, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité d'Otter Lake autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

Avis de motion

Avis de motion est donné par ROBIN ZACHARIAS qu'à la réunion ordinaire le 4 décembre 2018, le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité d'Otter Lake règlement numéro 03-11-2018 sera adopté. Projet de règlement annexé. (Annexe B)

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #2 Mme Desiree Tremblay: Centre récréatif d'Otter Lake célébration Noël 1 déc. 2018

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Fête de jour de l'an au centre récréatif le 31 déc. 2018

Merci au Département d'incendie pour leur réponse au feu et leur travail le jour d'halloween

Merci au comité du centre récréatif pour leur souper pour les jeunes le jour d'halloween

Siège #3 Mme Kathleen Gauthier:

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Travail sur la page du Département d'incendie pour notre site web avec Denis Chausse

Siège #5 M Ivan Leblanc:

Entrepreneur Lauzon fini sur chemin Yates

Entrepreneur André Cousineau de Gracefield et entente avec la municipalité d'Otter Lake

agreement with the Municipality of Otter Lake

Siège #6 M Robin Zacharias:

Concassage de gravier H&H, bonne résultats

Piste multi fonctionnel au centre récréatif compléter sauf que les panneaux qui seront installer au printemps

Panneau Raymond Johnston reçu et sera installer au printemps

Souper de Noël Club d'Age D'Or le 15 décembre

Information aux membres du Conseil

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Rapport du maire

Forum Pontiac le 16 novembre 2018

Ouverture de l'abattoir

Nouveau président club quad

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Presentation par Hydro Quebec – Plan futur

Réunion pour parc provincial a l'Ile-du-grand Calumet – MRC donne support au projet

Sondage pour le terrain au centre récréatif

M Louis Caron quitte son emploi a l'MRC Pontiac

Rencontre avec Claude Galipeau de l'MRC pour travailler sur no priorités, etc.

Conseil jeunesse a l'MRC Pontiac

Reunion Tourisme Outaouais le 20 novembre

Ministre Tassi, nouvelle ministre pour les aines

Danielle Neuman, nouvelle Directeur de Développement Economique a l'MRC Pontiac

Rapport du chef pompier

Rapport du contremaitre de route

Rapport Parc Leslie

Correspondance / Correspondence

- | | |
|-------------------------------|--------------------|
| 1. Pontiac High | Bourse 2018 |
| 2. Valley Heritage Radio | Promotion |
| 3. Jérémie Vaillancourt (MRC) | Tourisme Outaouais |
| 4. CISSS Outaouais | Vaccination |
| 5. Darlene Pashak | Recyclage |
| 6. Carol Maloney | Achat de tapis |
| 7. Judy Hearty | Patinoire |
| 8. Assoc. Artistes Pontiac | Don |
-

199-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 180,930.72 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Ce 6ieme jour de novembre 2018.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	180,930.72 \$
Factures prépayées:	5,398.24 \$
Salaires élus et employés:	30,707.52 \$
Totale:	217,036.48 \$

Période de questions 30 minutes

200-11-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H45.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale